



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

caisses

Question écrite n° 40983

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des caisses d'assurance maladie suite à la mise en place de la couverture maladie universelle. En effet, moins d'un mois après le début de la mise en place de la couverture maladie universelle, plusieurs millions de feuilles de soin sont en souffrance dans les caisses d'assurance maladie. Selon la CNAM, au 18 janvier 2000, 3,8 millions de feuilles de soins étaient en attente de traitement pour la seule région parisienne, soit en moyenne 11,06 jours ouvrés de traitement. Une part importante de ce retard découle de l'afflux supplémentaire constitué par les personnes souhaitant s'affilier à la CMU. Aussi, il souhaiterait connaître les moyens supplémentaires que le Gouvernement envisage de mettre en oeuvre afin de permettre à la fois le traitement des feuilles de soins et l'inscription de personnes souhaitant s'affilier à la CMU.

Texte de la réponse

Le ministère de l'emploi et de la solidarité est très attentif à ce que les caisses disposent des moyens nécessaires pour assurer leurs missions. Pour tenir compte de la charge de travail liée à la couverture maladie universelle (CMU), l'Etat a autorisé, dès le mois de novembre, la création de 1 400 emplois sur lesquels la commission de gestion administrative de la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) s'est prononcée favorablement. Par ailleurs, en complément, pour tenir compte des difficultés rencontrées lors du démarrage effectif de la CMU, l'Etat a approuvé, par lettre du 11 février 2000, après avis favorable de cette même commission, la création de 600 emplois pérennes, dont environ 500 emplois jeunes et 2 000 mois de contrats à durée déterminée (CDD). Cette mesure a permis le traitement des dossiers en instance. Les retards de remboursement au sein des caisses primaires d'assurance maladie ont ainsi été résorbés à la fin du premier semestre 2000.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40983

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2000, page 633

Réponse publiée le : 23 octobre 2000, page 6073